

**Eveline Krauskopf**

**Présidente du Grand Conseil fribourgeois**, Eveline rêve de donner plus de pouvoir au législatif par rapport à l'exécutif. Elle s'est engagée dans ce sens au sein du FIR, le Forum interparlementaire romand, afin que le parlement soit associé et plus impliqué dans la réalisation de concordats concoctés par les gouvernements cantonaux.



**Donner plus de pouvoir aux parlements cantonaux.** "Il y a une semaine, avec des membres du FIR nous sommes allés à Delémont signer le concordat des concordats, un concordat type qui permet précisément d'impliquer les parlements avant les décisions prises par les Conseils d'Etat.

C'est un travail de longue haleine. Nous avons déjà déposé un concordat type dans nos parlements respectifs. C'est vraiment un truc d'avenir", nous dit la présidente du Grand Conseil. Au FIR il y a "une équipe absolument géniale" dit Mme Krauskopf. "il y a des radicaux, des libéraux, des socialistes de tous les cantons romands, il y a deux coprésidents. Armand Lombard de Genève, libéral, créateur de Genilem, et Pascal Brouilly, radical vaudois. Je les ai fait venir une fois dans le cadre du club économique du Grand Conseil fribourgeois. J'étais étonnée, tous les conseillers d'Etat étaient présents. Je me suis engagée seule d'abord, puis Charly Haenni, député radical, est venu. Il est lui aussi convaincu qu'il faut travailler pour cette ouverture, cette collaboration intercantonale." Les parlements ont perdu de leur pouvoir. Notamment parce que les exécutifs peuvent s'entourer d'experts et ont dans leurs départements des gens qualifiés dans tel ou tel domaine. "Et nous, en tant que parlementaires, nous réagissons au lieu d'agir. Nous n'avons même pas de service informatisé à notre disposition pour aller voir ce qui se fait dans les cantons X ou Y." Un exemple qui interpelle particulièrement Mme Krauskopf est le concordat entre les directeurs d'instruction publique au sujet des universités. "Ils ont un pouvoir exceptionnel, pareil à un huitième département du Conseil fédéral. Ils fixent les émoluments des étudiants universitaires d'autres cantons, ils décident de l'introduction du numerus clauses. Ce concordat m'a toujours contrarié. Nous on n'a absolument rien à dire. Cette situation est inquiétante parce qu'il y a un moment où un canton non universitaire, comme le Jura, se dira qu'il a meilleur temps d'envoyer ses jeunes à Belfort ou Besançon. De même le Tessin pourrait envoyer les siens à Milan."

**Vers des commissions permanentes.** Les choses vont donc évoluer dans les cantons romands. Comment ? "On va réorganiser le système des commissions, en introduisant si possible des commissions permanentes, comme celle des affaires extérieures qui existe déjà dans le canton de Vaud. La CEP (Commission d'économie publique) n'est pas un bon système. Il faudrait la dédoubler, avec une commission des finances. Quand j'ai déposé une motion demandant que le parlement soit mieux impliqué, j'avais fait des recherches à l'Institut du fédéralisme et constaté que presque tous les cantons avaient ces deux commissions. Je proposais alors deux commissions permanentes à chaque direction du Conseil d'Etat." Pour la mise en place du gymnase intercantonal de la Broye, Mme Krauskopf préconise une commission permanente qui traite les problèmes liés à l'instruction au degré supérieur, et non pas une commission ad hoc qui se contente de ratifier la dépense sans qu'il y ait toute une réflexion derrière. "On n'est pas des super députés, il vaut mieux une commission permanente qui connaisse bien la question." L'idée fait d'ailleurs son chemin: "Pour les deux modifications du Code civil, on n'a pas hésité, on les a données à la commission permanente de justice, à des gens qui connaissent le sujet." L'introduction de commissions permanentes est abordée par la commission de la révision de la loi portant règlement sur le Grand Conseil. "C'est Marc Gobet qui la dirige, et il fait ça très bien. Il y a plusieurs sous-groupes de travail". Une autre concrétisation est en train de se faire au niveau de l'Espace Mittelland. "Lors de la dernière réunion de tous les parlementaires à Forum Fribourg nous étions un petit groupe du FIR à nous dire qu'on veut être informés plus tôt. Les exécutifs voient ça dans un espace plus économique qu'autre chose, et on n'aura rien à dire." Une réunion des présidents d'Espace Mitelland aura lieu le 31 août. "On va se demander comment est-ce qu'on continue. Peut-être qu'on arrivera à intégrer les parlements dans ces décisions qui nous touchent. Il y a une répercussion humaine, financière,

philosophique pour la région. Nous voulons être associés à ce processus dès le tout début ."

**"Aucun pouvoir"** Comment Mme Krauskopf exerce-t-elle son pouvoir de présidente du Grand Conseil fribourgeois ? "On n'a aucun pouvoir. Il s'agit de diriger les débats, et on ne peut pas faire de politique quand on est au perchoir." Mme Krauskopf a pourtant eu le privilège de départager deux propositions ayant suscité un nombre égal de voix, lors du débat sur les déductions fiscales. "Oui, mais c'était pour cinq minutes. En deuxième lecture, ça a été balayé" Et elle n'a même pas le privilège d'un chef d'orchestre: "Lui, quand il lève la baguette, c'est le silence. Ensuite on voit la concentration, puis l'harmonie. Moi, quand j'agite ma petite clochette, ça n'impressionne personne, il faudrait des cymbales ou je ne sais quoi. Et puis chacun joue sa partition et n'écoute pas les autres solistes. C'est un peu frustrant." Avant de devenir présidente, Mme Krauskopf est parvenue, au lendemain du refus populaire de l'assurance maternité, à faire introduire des prestations de maternité pour les femmes dans le besoin. "C'est encore en vigueur, en dessous d'un certain salaire, elles ont droit à une aide" Elle s'est également battue avec succès pour donner l'accès aux études universitaires aux personnes de plus de 30 ans qui n'ont pas de baccalauréat.

**Que défend le PS ?** Comment la socialiste Eveline Krauskopf, vice-présidente du PS cantonal, voit-elle le rôle de son parti? Est-il différent des autres? "C'est le meilleur, il défend des objectifs clairs, il sait où il va", affirme-t-elle. Et d'ajouter: "Remarquez que je discute volontiers avec les radicaux, qui ont aussi des objectifs clairs." Mme Krauskopf évoque son souci pour la politique cantonale: "Il y a un clivage qui devient beaucoup trop grand entre la politique, l'Etat et l'économie. Il faudrait retrouver un peu ce qui fonctionnait par exemple sous un Ludwig Erhard en Allemagne, l'économie sociale de marché. L'entrepreneur doit se rendre compte de ce que l'Etat peut faire en formant bien les gens. Et que lorsque les contribuables paient correctement leurs impôts, l'Etat peut former les gens, être le filet de ceux qui tombent par malheur." Et de préciser que l'Etat n'est pas là pour réparer ce que les Américains appellent les "dommages collatéraux." Il est là pour assurer une bonne formation des gens, et assurer les prestations de soins. "Les conditions cadres, c'est ça, et pas seulement payer un impôt dérisoire" Mme Krauskopf s'élève contre le fait que des entreprises considèrent le travail de l'être humain comme un coût. On a utilisé des termes horribles, par exemple "dégraisser", comme si l'homme est un corps gras, ou encore des "laissés-pour-compte" Ce sont des termes auxquels on ne devrait pas s'habituer. Que pense-t-elle des start-up et stock-options ? "Une flambée et ça retombe. Je ne pense rien du tout. Un tas d'entreprises vont claquer comme ça et coûteront de nouveau un saladier à la société. Silicon Valley et Cie, il y en a autant qui jaillissent du sol et qui retombent par terre. Ça se tient à peu près. Je vois ça dans le Times. Je suis persuadée que les jeunes qui sont bons dans le ordinateurs, programmes, ont des capacités extraordinaires. Si ça sert uniquement à faire un million en un jour, sans suites, ça sert à quoi ? Et si tous les investisseurs demandent qu'on leur rende leurs billes, comment les banques vont-elles les payer ?" Mme Krauskopf suit avec intérêt les conférences d'ATTAC (Association pour une Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens) sur les produits dérivés, et elle est très favorable à l'introduction de la Taxe Tobin (impôt sur les opérations de change). Dans le domaine des assurances sociales, Mme Krauskopf est favorable à l'idée de renforcer le premier pilier (AVS) aux dépens du deuxième (caisse de retraite). "Car il est bien indiqué, dans la loi, que (AVS) devrait couvrir les besoins, or elle ne les couvre pas. C'est la réalité.



Et les femmes qui travaillent à mi-temps, de même que les petits salaires, ne sont pas affiliés puisque ceux qui gagnent moins de 24'000 francs ne cotisent pas à la caisse de retraite. Bien des femmes n'ont pas cette protection"

*Propos recueillis par David Rossier et Jean-Marc Angéloz*

16.06.2000